



PRESIDENCE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES ET &  
DE LA SCOLARITE

## Appel à candidature pour la deuxième promotion d'inscription en thèse

Le Président de l'Université de Kara informe les candidats à l'inscription en première année de thèse du lancement de l'appel à candidature pour le recrutement de la deuxième promotion des étudiants en thèse.

### Profil d'entrée :

- Etre titulaire d'un master ou d'un Diplôme d'Etude Approfondie (DEA) dans la spécialité postulée avec au moins la mention assez bien ;
- Avoir de réelles aptitudes pour la recherche et la rédaction scientifique.

### Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comporter :

- une lettre de motivation adressée au Président de l'Université de Kara ;
- les photocopies légalisées (dossiers scolaires) des attestations et des relevés de notes des diplômes de licence et de master ou de DEA ;
- une lettre de recommandation de l'encadreur ;
- un CV actualisé du candidat ;
- un projet de recherche de sept pages au maximum sur le sujet que le candidat veut aborder en thèse. Ce projet doit expliciter clairement la problématique, l'intérêt du sujet, les objectifs, les hypothèses de recherche, la méthodologie et les résultats attendus ;
- une photocopie certifiée conforme des certificats de naissance et de nationalité ;
- une quittance de paiement des frais d'étude de dossier qui s'élèvent à 20 000 FCFA, payable à la DAAS.

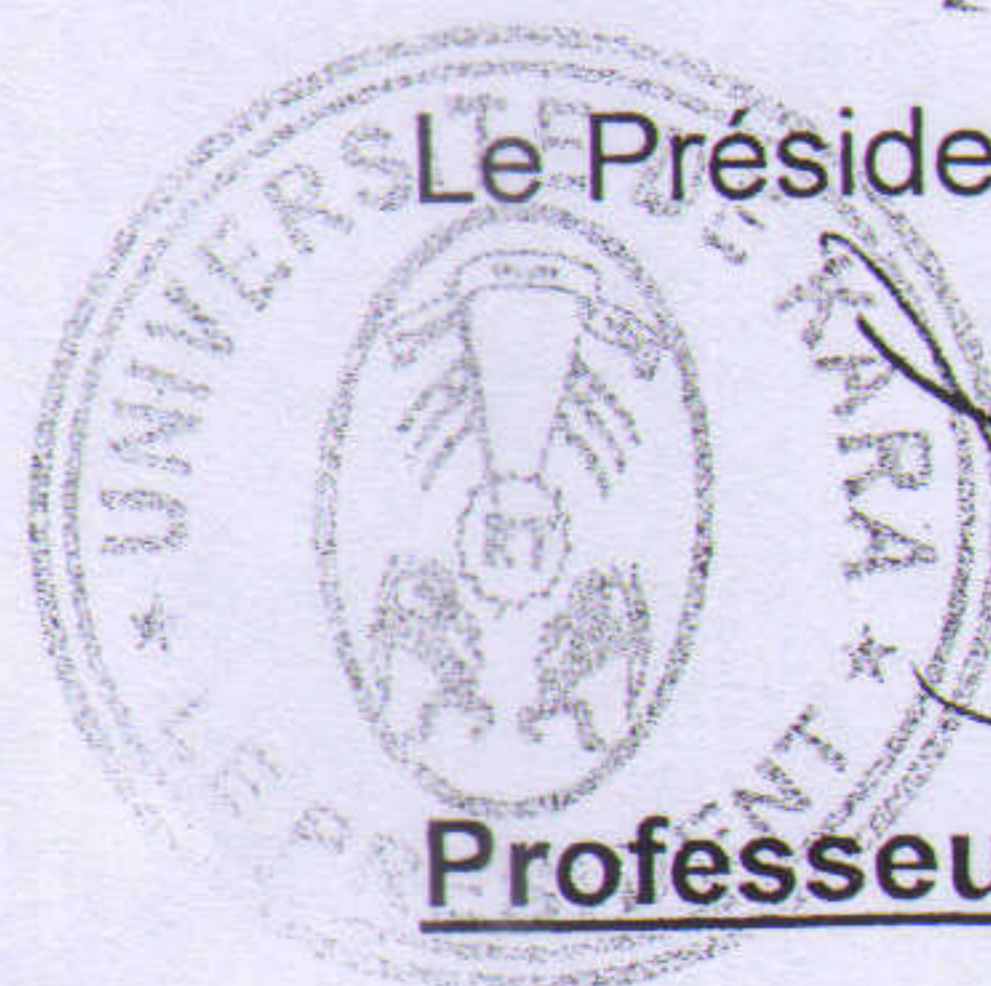
### Montant des frais à verser annuellement

Le montant total des frais à payer annuellement s'élève à 301 000 pour les étudiants, à 501 000 pour les salariés, et à 951 000 pour les étrangers.

**NB : Les dossiers seront déposés au secrétariat de la DAAS à partir du 18 novembre 2019. Le dernier délai du dépôt des dossiers est fixé pour le 15 décembre 2019.**

Kara, le 19 NOV 2019

Le Président,



Professeur Komla SANDA